

Mélanges Religieux

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTÉRAIRES ET DE NOUVELLES.

Ce Journal paraît Samedi-Mardi
matutinement, le MARDI et
le VENDREDI.

Lettres, Avis, Correspondances,
etc., à l'adresse du Rédac-
teur.

VOL. XV.

MONTREAL, VENDREDI, 7 MAI 1852.

No. 62

Remise de la barrette à S. E. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux.

On lit dans le *Moniteur* de Paris à la date du 4 avril :

« Le Prince-Président a reçu ce matin M. r Flavio Chigi, ambassadeur du Pape, qui lui a remis les lettres pontificales qui l'accréditent en qualité d'abbat apostolique pour la remise de la barrette destinée à S. E. le Cardinal-Docteur, Archevêque de Bordeaux. »

« Après cette réception, il a été célébré à la chapelle des Tuileries une messe, à la fin de laquelle la barrette a été remise au Cardinal par le Prince-Président. »

« A la réception de Mgr Flavio Chigi pour la remise des lettres qui l'accréditent en qualité d'abbat apostolique du Saint-Siège, le Prince-Président était entouré de ses ministres. Le prélat, en présentant les lettres pontificales, a prononcé, suivant l'usage, un discours en langue latine dont voici la traduction :

« Prince-illustre,

« Je ressens une joie extrême de la faveur insigne que notre Saint-Père le Pape Pie IX a bien voulu m'accorder en me chargeant de la haute mission que je viens remplir auprès de vous, qui possédez avec tant de sagesse et avec tant de gloire pour votre nation gouverner de cette illustre nation française. Lorsque, d'un son empressé, je suis venu à vos pieds, et prenant en considération les qualités éminentes et les mérites qui distinguent à un si haut degré l'Archevêque de Bordeaux, le Souverain Pontife a permis dans l'auguste collège des Cardinaux de la sainte Église romaine, il m'a désigné pour apporter la barrette de pourpre, le signe de cette haute dignité dont il doit être décoré de votre main. A cette occasion, il m'a recommandé de vous exprimer en son nom la bienveillance toute paternelle que son cœur paternel éprouve pour vous et pour toute cette nation française que vous gouvernez, pour cette nation qui a rendu de si brillants services à la religion catholique et à la société, et qui réunit à l'éclat de la gloire militaire celui des lettres, des sciences, des arts, et tant d'autres illustrations. En outre, il m'a chargé de vous témoigner sa vive satisfaction pour les nobles efforts que vous consacrez au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publique, en même temps que vous mettez votre gloire à protéger notre sainte religion et ses ministres. Et puisque, dans votre sagesse, vous savez parfaitement à quel point la religion catholique et son enseignement salutaire concourent à la paix, au solide et vrai bonheur des peuples, le Souverain Pontife a la confiance que vous redoubleriez d'efforts et de dévouement, et que vous ne ce dez devant aucune épreuve pour assurer à la religion de nouveaux progrès en France, et pour étendre universellement son influence, son éclat et sa domination. »

« Par cette conduite, votre nom sera célébré partout et toujours, et il sera transmis par l'histoire à la postérité. »

« Pour un d'avoir servi d'interprète aux sentiments du Souverain Pontife, je vous supplie, Prince-illustre, d'accepter, avec la bonté qui vous caractérise à un si haut point, le témoignage de mon profond dévouement, et je vous conjure en même temps d'être assuré que, du fond de mon cœur, j'adresse à Dieu mes prières, pour qu'il continue de vous accorder de plus en plus chaque jour, à vous et à toute la nation française, prospérité, gloire et puissance. »

Le Prince-Président a répondu :

« Monsieur, je me félicite du choix qu'il a plu à Sa Sainteté de faire d'un prélat aussi distingué pour le représenter dans cette cérémonie imposante, et qu'elle ait bien voulu vous charger de m'exprimer des sentiments que je suis fier d'avoir inspirés. J'espère par tous mes actes mériter l'auguste confiance du chef de l'Église et justifier l'opinion dont vous êtes le digne interprète. »

L'abbat apostolique avait été amené aux Tuileries dans les voitures du Prince-Président, avec S. E. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, par M. le Comte Bacciochi, spécialement chargé par le Prince de la direction de toute ce qui se rattache aux cérémonies. »

Après le déjeuner, une messe en musique a été célébrée à la chapelle des Tuileries par M. le curé de St-Germain-l'Auxerrois, chanoine de Paris, assisté de son premier vicaire. La musique était dirigée par M. Adolphe Adam, de l'Institut. »

Le Prince-Président était entouré de LL. Em. les Cardinaux-Archevêques de Bourges et de Reims, de S. Ex. Mgr Garibaldi, nonce du Saint-Siège, du prince Murat, des ministres de sa maison militaire, du maréchal Exelmans, grand-chambelier de la légation honoraire des trois grands corps de l'État, de LL. GG. les Evêques d'Aras et de Soissons et autres ecclésiastiques distingués. Le prince Hesse assistait aussi à cette cérémonie. M. le maréchal-prince Jérôme, tenu par une indisposition, n'a pu y prendre part. On a aussi remarqué l'absence de Mgr l'Archevêque de Paris, qui, empêché par ses fonctions, a raison de la fête du jour, s'était fait représenter par M. l'abbé Baudouin, vicaire général de Paris. A la fin de la messe S. E. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux et Mgr l'abbé, porteur de la barrette, ont été introduits dans la chapelle par M. le comte de Bacciochi, M. Foullet de Couches et un officier d'ordonnance ; et le Prince-Président a posé sur la tête du Cardinal le signe de sa dignité. »

Cette cérémonie terminée, le Prince-Président, suivi de son cortège, s'est rendu dans l'ancienne salle du trône. Alors, le Cardinal, après s'être revêtu de ses habits de pourpre, a été conduit auprès du prince et lui a adressé le discours suivant :

« Monsieur, la religion appelée dans nos temples, la justice recouvrant sa majesté et ses droits, la paix intérieure maintenue au milieu des querres du dehors, la patrie enfin arrachée subitement à l'incendie, au pillage, à l'extermination : telles sont les premières impressions de ma vie ; et celui à qui mon pays a dû ces bienfaits portait votre nom. »

« La France n'est pas ingrate, elle n'oublie pas plus tard, ce nom, acclamé tout à coup comme un souvenir et une espérance, court des cités aux campagnes et se transforme deux fois en deux fois immenses par l'élan le plus spontané et le plus irrésistible dont l'histoire du peuple ait gardé la mémoire. »

« Il faudrait avoir banni Dieu du gouvernement des choses d'ici bas pour n'y pas reconnaître les desseins de la Providence, se révéler tout à tout sévère et miséricordieux. Trop peu de jours nous séparent de la tourmente qui vient de secouer le monde pour que nous ayons pu oublier que la consécration était surtout, que les institutions concordataires comme dans les *capitres de Fiesse*, et que la terre tremblait dans ses fondements (1). »

« Quelques heures ont suffi, et la France prouve à l'univers qu'elle n'est amarrée que par surprise, et la nation se souvient qu'elle n'a été forte, libre et fière que sous un chef en qui elle se sent vivre, et qui la personnifie, comme vous, monseigneur, au milieu de ses intérêts les plus chers. »

(1) Ps. 110, v. 9.

« J'ai voulu acquitter la dette que mon pays avait d'acquiescer ma dette personnelle. Vous m'avez désigné à la bienveillance du pontificat suprême, et me voilà aujourd'hui membre du sacré collège, associé à l'épave de l'immortel Pie IX, dont il pourra être donné, dans quelques circonstances, d'alléger les peines et de partager les travaux. »

« Je ne veurais, dans cette auguste dignité et dans le droit qu'elle me confère de siéger au sénat, qu'une obligation plus étroite de travailler au bien de l'Église et à celui de la France, comme je n'ai vu dans l'honneur de succéder à un saint archevêque que l'obligation de continuer, sous la pourpre romaine et dans tous les actes de ma vie, la mission apostolique de l'incomparable cardinal de Cheverus. Ce nom si utile me rappelle-t-il pas ce que la sensibilité a de plus touchant, la charité de plus tendre, la douceur de plus sublime ? »

« Si la société semble menacer ruine de toute part, c'est qu'il lui manque une autorité morale qui la retienne et la ravive. Vous avez voulu, monseigneur, par l'adoption au sein de quelques membres de l'épiscopat français, renverser le monde, séparer ce que l'on avait cru dans ces derniers temps devoir être entre le sacerdoce et les pouvoirs humains. Si le clergé n'a ni été resté avec Charles X, disant-on à la tribune vers la fin de 1830, il a été débattu avec lui (1). »

« Nous n'espérons au moment présent, nous ne jetons aucun regard de liste sur votre passé, nous ne demandons pas qu'il fasse notre orgueil de ce monde ; mais pour nous en vouloir de payer à la chose publique, nous toutes les occasions, le fruit de notre expérience et de notre dévouement ? »

« Un temps a existé où la France ne se plaignait pas de voir ses intérêts les plus graves remis au patriarcat de ses pontifes ; elle était fière que la tribune sacrée fût, non-seulement des apologistes de la foi, mais donnât en abondance des maîtres pour les sciences, des juriconsultes, des hommes d'État. Peut-être y aurait-il aujourd'hui, comme autrefois, quelque avantage à ce que l'Église et le monde se vissent de plus près. Ce contact entre des personnes dont les intentions sont les mêmes, ces rapports de bien-être, cette communauté de travaux, cet échange de pensées utiles, prouvaient à notre siècle que le clergé se nourrit d'autre chose que de regrets et d'espérances, et que précieux usage l'Église sait faire de la liberté quand elle est loyalement rendue. Un clergé dominant réprimait à toutes les idées reçues ; un clergé pieux, éclairé, conciliateur, est de tous les pays, de tous les temps. »

« Que les nobles à nos s'unissent donc ; que tous les bons esprits s'entendent ; que l'Église n'ait pas à subir d'invraisemblables qu'on se montre sans défiance à son égard ; et, chacun dans notre sphère, nous ferons servir notre action à l'œuvre commune de rétablissement des idées de justice, d'humanité, si fatalement obscurcies dans l'anarchie des révolutions. Nous avions, en effet, perdu le respect. Cette parole, qui a un grand retentissement dans le monde, est, à elle seule, l'explication la plus complète et la plus énergique de la maladie qui nous tourmente. »

« Ce respect, dont l'absence se fait si douloureusement sentir, il faut le remettre en honneur, si nous voulons travailler avec quel-

(1) M. Guizot.

ques chances de succès à l'œuvre si difficile et si importante de la régénération sociale. »

« La Providence, prince, qui vous a aidé si puissamment à encourager tant d'entreprises utiles à opérer tant de réformes, à secourir tant de misères, à replacer la pyramide sur sa base, ne vaudra pas laisser son œuvre inachevée, et donnera à tous les pouvoirs de l'État la sagesse et la force nécessaires pour consolider un ordre de choses qui assurera le bonheur de notre patrie et le repos de l'Europe. »

RÉPONSE DU PRÉSIDENT.

« Je ne m'attendais pas, monsieur le cardinal, à m'adresser aussi noblement développé, aussi éloquent ; vous me pardonnerez de n'y répondre qu'en peu de mots. »

« Votre Éminence ne saurait douter de tout le prix que j'attache à cette prérogative particulière de ma position qui me permet, à moi laïque, de poser sur la tête de l'un des princes de l'Église les insignes du rang élevé qu'il va y occuper. Cette cérémonie n'est pas une vaine formalité, c'est l'emblème de l'union qui doit exister entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, dont la concorde et la parfaite harmonie aident si puissamment au bonheur et à la paix du monde. »

« Je suis heureux de pouvoir couronner par une si éclatante dignité une carrière si honorablement parcourue, et je suis bien reconnaissant de la manière bienveillante dont Votre Éminence apprécie mes efforts pour la prospérité de la France et pour le triomphe de la religion. »

Après ces deux discours, plusieurs fois interrompus par les murmures d'assentiment et les acclamations de toute l'assistance, S. Em. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux a présenté au Prince-Président M. l'abbé de la Tour, chanoine de St-Denis, vicaire-général de Bordeaux ; M. l'abbé Coqueran, chanoine de St-Denis, vicaire-général honoraire de Bordeaux, ambassadeur en chef de la flotte ; M. l'abbé Dupré, chanoine honoraire de Bordeaux, ambassadeur de St-Lazare, à Paris ; M. l'abbé Pintaud, chanoine honoraire de Bordeaux, et M. l'abbé Duplessis, qui l'accompagnait à la cérémonie. S. Em. a également présenté M. le comte de Bentivoglio, garde noble du Saint-Père, qui lui a apporté la barrette rouge ; M. le comte Antonelli, frère du Cardinal, secrétaire d'État, et M. le marquis Langui.

« Voici les paroles par lesquelles son Éminence a répondu à Mgr l'abbat au moment de sa réception :

« Monsieur l'abbat, vous avez vu en traversant une partie de notre France que Dieu a béni le prince magnanime qui a sauvé Rome et la grande nation qui a concouru avec un religieux enthousiasme au retour de Pie IX dans la ville éternelle. »

« Vous porterez au Saint-Père l'expression de ma reconnaissance, de ma vénération, de mon amour. »

« Le choix qu'il a daigné faire de votre personne pour rapporter la barrette cardinale, a, dit-on, rencontré dans votre humilité plus grande encore que l'illustration de votre figure, une résistance qui n'a été que de votre expression de la volonté du Vicaire de Jésus-Christ. Vous n'avez quitté le siècle avec ses honneurs et ses richesses que pour vivre caché dans la maison de Dieu et travailler comme simple missionnaire au salut des âmes. Il est beau d'avoir voulu donner au monde cet exemple d'abnégation. Une voix auguste, à laquelle il n'est jamais permis de résister, pourra vous arracher à une carrière que vous auriez désiré fournir tous les jours

de votre vie. Ce sacrifice, vous le consommerez aussi, persuadé que de toutes les imitations, la plus agréable au Seigneur est celle de la volonté. (1) »

La Sorbonne—France.

Le décret qui vient de conférer à la ville de Paris la propriété de la Sorbonne, donne un véritable intérêt à la notice suivante.

C'est au treizième siècle ; Paris fournissait d'étudiants, de professeurs, d'enseignements publics. La montagne Sainte-Geneviève, était, du pied jusqu'au faite, concert de collèges. Chaque jour il s'en fondait de nouveaux. C'était le collège des Bernardins, fondé par un successeur de saint Bernard à l'abbaye de Cîteaux. C'était le collège des Prémontrés, le collège de Clugny, le collège de Clermont, plus tard le collège de Louis-le-Grand. C'était encore le collège de Narbonne, le collège Forêt, où devait étudier Calvin. Les nations étrangères elles-mêmes se trouvaient représentées par le collège de Cornouailles, par le collège des Ecoles, etc.

Au milieu de cette immense et vigoureuse floraison de la science du moyen âge, un jour un bien humble fleur : ce fut le collège appelé la pauvre maison de messire Sorbon ; les professeurs s'appelaient les *pauvres maîtres*. C'était un collège destiné à préparer un doctorat théologique des étudiants pauvres. Robert de Sorbon, aussi nommé du lieu de sa naissance, en Champagne, au diocèse de Reims, avait beaucoup souffert de la pauvreté lorsqu'il étudiait la théologie. Bien souvent il avait eu faim en feuilletant les vieux et saints livres. Ses parents, pauvres sans fortune, n'avaient pu lui venir en aide ; mais il surmonta tous les obstacles.

Homme de mérite, docteur en théologie, pré-dicateur renommé, il devint confesseur du roi Louis IX. Avec les honneurs arriva la fortune. Et alors le docteur Sorbon, loin de jouir égoïstement de son bien-être, pensa aux pauvres clercs qui pouvaient souffrir de la faim comme il en avait souffert lui-même autrefois, et, de concert avec Saint-Louis, il fonda la *pauvre maison* de Sorbonne. Saint-Louis se montra plein d'empressement. Il voulut qu'il y eût cent clercs et il leur donna à chacun deux sous par semaine pour les aider à vivre.

Tels furent les humbles commencements de la Sorbonne, qui finit par être le siège de la Faculté de théologie et par dominer tous les autres collèges de l'Université de Paris, comme la maîtresse domine ses servantes.

Comme Faculté de théologie, la Sorbonne a joué un très grand rôle dans l'histoire intellectuelle et religieuse de la France. On l'appela le *Concile perpétuel des Gaules*.

La Sorbonne fut l'ennemie déclarée du protestantisme et des jésuites. Ces derniers furent chassés par elle sous Henri IV.

Pour ce qui est du protestantisme, elle joua dans la Ligue un rôle des plus actifs. C'est elle qui, après le meurtre du duc de Guise, défia le peuple du serment de fidélité envers Henri III ; c'est elle qui, jusqu'au dernier moment, refusa de reconnaître Henri IV, même après sa conversion, parce que, disait-elle, il y a *danger de feintise et de perfidie*.

Richelieu, ce grand ministre, affaibli et miné l'autorité politique de la Sorbonne. Il la relegua dans les affaires exclusivement religieuses. A dater de cette époque, elle perd sa vieille énergie. Son affaiblissement est constaté surtout par sa conduite dans la querelle, »

(1) Melior est obedientia quam victima.

LE MONTAGNARD

OU LES
DEUX REPUBLIQUES
1793—1848.
(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.

CHAPITRE SEPTIÈME.

(Suite.)

Puis, celui qui l'avait si bien surnommé *M. du Corbeau*, se leva, deposa sur le comptoir le prix de sa dépense, et partit en prenant une prise de tabac.

Mathias avait dans ses mains le billet de banque et le regardait sans mouvement, tant il était simplet.

Le bruit de la porte extérieure, en se refermant, lui fit faire un soubresaut ; il jeta un regard sur sa main enfouie.

« Un billet de banque, murmura-t-il ; un gros billet de banque ! c'est nom ! ces messieurs font bien les choses. C'est le banquier de la machine évidemment. »

Et il se mit à fredonner en boitant sa pipe : « L'or est une chimère, — Sachons nous en servir ! »

« Hola ! tré ! les flambards ! dit-il en s'avançant majestueusement ; où est cette vicille poule Joseph, du feu. Auguste, je t'achète la place. »

« Je te la vends cinq francs, dit Auguste. »

« Puis-je payer la partie que tu viens de perdre ; file petit, je te va les mener flamberge au vent. A moi à jouer. Hou ! et d'un dans la profonde. »

Mathias était comme un fou ; il ne faisait pas un mouvement, sans toucher le précieux billet religieusement incarcéré dans la plus sûre de ses poches.

« A toi Mathias, cria un étudiant. Présent à l'inspection. Voici un coup que je dedie aux hommes illustres du Panthéon. Un quart d'heure s'était passé ; Mathias avait gagné la poule. »

« Joseph, cria-t-il, un punch ! C'est Mathias qui paie comptant. »

Et il jeta avec un suprême dédain sur le billard les 20 francs qu'il venait de gagner.

A voir le mouvement perpétuel qu'il se donnait, on eût dit qu'il marchait sur des pointes de fer ou sur des charbons ardents. Il allait, il venait, et se parlait à lui-même quand il ne savait plus que dire aux autres. Son trésor brülait sa poche.

« C'est Frisette, ma pauvre femme, qui va en danser une, murmura-t-il à part lui, de cinq minutes en cinq minutes. »

Le punch avalé, l'étudiant posa sa casquette

avec plus de coquetterie et de hardiesse encore qu'il en avait, et se dit, « Ça va ! »

Il avait si grande hâte de regarder son papier sans taches, qu'il se précipita vers la porte, et de ce côté se trouvaient les deux hommes qui se disputaient.

« Tu pars, Mathias ? lui dit un de ses camarades. »

« Je vais à la poste, répondit celui-ci d'une voix grave ; j'attends des fonds de mon honorable famille. »

Il s'élança hors de l'estaminet, plus léger qu'un sylphe, il courut tout d'un trait chez lui et monta sans reprendre haleine les six étages qui conduisaient à son domicile aérien.

Frisette était une de ces bonnes et dévouées filles qui s'attachent avec fidélité, courage et amour à cette jeunesse insouciant et gai dont Mathias était le vrai type. Mariés depuis quinze jours à peine, elle se trouvait plus heureuse que beaucoup de celles qui ont la fortune en partage. Les privations, la pénurie d'argent s'étaient bien déjà fait sentir, mais qu'est-ce que tout cela fait ?

« Elle aimera Mathias, elle sera constamment sa compagne fidèle, et pendant qu'il ira à l'estaminet avec ses amis, elle restera seule à travailler pour acquiescer le repos de chaque soir. »

Mathias entra si brusquement que Frisette fit un bond de frayeur.

« Frisette !... Frisette !... »

« Bon Dieu ! qu'est-ce qu'il y a ? s'écria celle-ci en se levant. »

« Regarde-moi dans les deux yeux. »

« Pourquoi ? »

« Tu ne me trouves pas quel que chose d'extraordinaire ? »

« Est-ce que tu serais jaloux ? »

« Allons donc, regarde-moi bien. »

« Je ne te trouve rien de diable. »

« Frisette, tu n'as pas la plus petite perspicacité. »

« Ah ! si, tu l'as fait friser. »

« En voilà une homme ! Pourquoi faire ? »

« Pour être plus joli, tiens. »

« Je m'écrie est ornement. »

Mathias prit une pose superbe, et jetant en l'air sa casquette :

« Frisette, s'écria-t-il, je suis riche, tu es riche ! nous sommes riches ! Plus de tartans au Mont Piété ! Plus de casquette de trois ans d'âge ! Nous nageons dans le vrai Pactole ! »

« Tu plaisantes, dit Frisette, qui écoutait de ses deux oreilles et n'était pas sûre. »

« Mathias ne plaisante jamais avec les choses sérieuses. Voici une lithographie du premier mérite ; elle sort de chez madame la banque de France. »

« Montre la donc ? »

« Madame Frisette Mathias, née Lochar, j'ai l'honneur de vous la présenter au grand complet. »

« De la vraie banque ? »

« Vraiment, dit Mathias avec solennité. »

« Ah ça ! tu as donc voté un coche ? »

« Le coche n'est plus dans la nature ; il a été supprimé par Laflotte et Chiffard, et les cochons de feu, ce qui fait qu'on ne le vole plus. »

« Tu as hérité ! »

« Silence Frisette, respectons le vieux père ; il ne meurt pas si vite que ça. »

« Alors, je ne sais plus ; raconte. »

« Diable ! fit Mathias tout bas ; raconte... je n'avais pas pensé à cela. »

Il alla chercher une chaise tout en se formulant cette pensée :

« Frisette n'est pas forte, je vas lui couler la première histoire venue. »

« Voyons vite... vite... dit Frisette, je grille. »

« Ecoute donc le narré de cette aventure fantastique. Voilà... j'ai trouvé un brave... qui... que... »

« Imbécile, dit Frisette. »

« Un brave homme, me l'injurions pas ; l'espère en est rare ; puisse-t-elle ne ja n'ait s'égayer ! c'est lui qui m'a livré la susdite lithographie. »

« Sur quoi ? »

« Sur mon paraphe. »

« Tu l'as donc faussé comme tu dis. Alors, nous allons rouler citadins. »

« On le dit. »

« Tu me donneras une robe de velours, s'écria Frisette en sautant de joie et en battant dans ses mains. »

« Six robes de velours ponceau. Des socques articulés ! »

« Et donc ! puisque nous roulerons citadins, je te donnerai un chapeau à plume ! »

Frisette avec un enthousiasme bryant et un moment ! je serai comme cette duchesse qui passe tous les jours à quatre roues. »